

- ⇒ Réouverture au public le **mercredi 27 août 2026**.
Accueil et inscriptions **du lundi au jeudi de 16 h à 19 h du 27 août au 8 septembre**.

Reprise des cours CHAM à partir du lundi 7 septembre 2026

1) Élèves en CHAM élémentaires (Classes à Horaires Aménagés Musique)

- ⇒ Accueil spécifique des nouveaux CHAM primaires le jeudi 3 septembre de 14 h à 16 h 30.
- ⇒ Jours de présence des CHAM élémentaires à partir du 7 septembre :
- CE1 et CE2 le lundi de 15 h 45 à 16 h 30 et le jeudi de 13 h 45 à 16 h 30 ;
 - CM1 et CM2 le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 15 h 45 à 16 h 30.

2) Élèves en CHAM collège Renoir (Classes à Horaires Aménagés Musique)

- ⇒ Accueil spécifique de tous les CHAM collégiens le lundi 7 septembre à 8 h 30.
Leur emploi du temps individuel leur sera communiqué ce jour-là.

Reprise de tous les autres cours à partir du mercredi 9 septembre 2026

1) Élèves réinscrits (non CHAM)

- ⇒ Reprise des cours d'ensembles instrumentaux et vocaux, de FM, de danse et de culture **dès le mercredi 9 septembre**, excepté pour les élèves débutant une pratique instrumentale collective. Les horaires des pratiques collectives seront toutefois susceptibles d'être modifiés jusqu'au 18 septembre.
- ⇒ **Du 9 au 19 septembre**, les horaires de cours d'instrument des élèves déjà instrumentistes seront provisoires (communiqués directement par les professeurs concernés).

2) Nouveaux élèves (non CHAM) : Tests d'entrée pour ceux pratiquant déjà un instrument :

- **mercredi 2 septembre** à Petit-Couronne pour les Musiques Actuelles ;
 - **mardi 1er septembre** à Grand-Couronne pour les autres instruments.
- Contactez l'accompagnatrice en cas de besoin d'accompagnement piano de manière à organiser des répétitions : anneelisabeth.rogermace@conservatoire-gcpc.net

3) Élèves (non CHAM) débutant un instrument : parcours-découverte du 9 au 18 septembre sur rendez-vous.

POUR TOUS :

- ⇒ **Jeudi 17 septembre** : Communication des emplois du temps applicables **à partir du lundi 21 septembre** sur votre compte Musicole (<https://musicole.conservatoire-gcpc.net/musicole/familles/connexion>) ou sur notre site internet (<https://www.conservatoire-gcpc.net/>)
- ⇒ Attention : si vous n'avez pas fourni les attestations nécessaires (justificatif de domicile de moins de 3 mois et livret de famille, carte de quotient pour les couronnais), le tarif maximum sera appliqué.

Pour les danseurs : un **certificat médical** est obligatoire pour tous les danseurs avant le premier cours. Un délai supplémentaire est accordé aux nouveaux élèves bénéficiant de deux séances d'essai avant de confirmer leur inscription.

À noter : Nous ne pourrions confirmer les **affectations en cours d'instrument** pour les débutants, pour les élèves issus de l'initiation musique et pour les personnes demandant un changement d'instrument ou une inscription à un instrument supplémentaire **qu'à partir du mercredi 18 septembre**.

Très bonne rentrée à tous !